

Compte-rendu

A Paris, le 21 juin 2024

Votes décisifs sur l'organisation de l'administration centrale CSA AC du 12 juin 2024

Ce comité social d'administration était présidé par : Cécile BIGOT-DEKEYZER, Secrétaire générale du MASA
FO Agriculture était représentée par : CHASSET Patrice et PINSON Mathieu

L'ordre du jour était le suivant :

Approbation du PV du CSAC du 28 mars 2024.....	2
Projet de décision portant organisation de la DGER.....	2
Modifications.....	2
Objectifs.....	2
Changements proposés.....	2
Consultation des parties prenantes.....	2
Approbation.....	3
Projet de décision portant organisation du service du numérique.....	3
Contexte et objectifs.....	3
Points discutés.....	3
Approbation.....	3
Adaptation du RIALTO de l'administration centrale pendant la période des JOP.....	4
Contexte.....	4
Discussions.....	4
Approbation.....	4
Questions diverses.....	4

Résumé : Les points abordés lors de cette réunion ont permis de clarifier plusieurs aspects de l'organisation des services et de répondre aux préoccupations des agents. Les décisions prises visent à améliorer les conditions de travail, à préparer efficacement la période des JOP, et à intégrer des innovations importantes pour le futur. Les organisations syndicales ont été encouragées à continuer de faire remonter leurs questions et préoccupations pour un dialogue social constructif et continu.

Approbation du PV du CSAC du 28 mars 2024

Approbation : Le procès-verbal de la réunion du 28 mars 2024 fera l'objet d'un vote après modifications

Ajouts demandés : Inclusion des propos de la Secrétaire Générale sur l'intelligence artificielle et la nécessité de revoir les méthodes de travail dépassées.

Amélioration du processus : Proposition de faire remonter les observations en amont pour accélérer l'approbation des PVs et d'introduire une validation par voie électronique pour plus d'efficacité.

Projet de décision portant organisation de la DGER

Modifications

Le projet de décision discuté lors du Comité Social d'Administration Centrale du 12 juin 2024 propose de réorganiser la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) en trois points principaux :

Correction d'une erreur matérielle : Remplacement du mot « information » par « formation » dans l'inspection de l'enseignement agricole.

Renforcement du département des affaires transversales (DAT) :

- Intégration de la cellule d'appui au pilotage dans le DAT.
- Transformation des pôles en bureaux pour harmoniser les appellations et améliorer la reconnaissance des postes.
- Séparation du pôle des statistiques et des données numériques en deux bureaux distincts.
- Renommage du pôle des affaires générales et du pôle de la communication pour mieux refléter leurs fonctions.

Clarification du rôle du médiateur : Définition de son périmètre d'action et mention d'un médiateur délégué.

Objectifs

- Clarifier l'organisation actuelle.
- Valoriser le parcours des agents.
- Rendre les postes et les structures plus lisibles.

Changements proposés

- Transformation des pôles en bureaux pour une meilleure cohérence.
- Réorganisation de certaines structures internes pour améliorer la lisibilité et l'efficacité.

Consultation des parties prenantes

Engagement à consulter les agents et l'écosystème éducatif pour mieux aborder les réorganisations et reconnaître les cadres.

Approbation

Unanimité du vote des OS, obtenue pour ce projet de réorganisation.

Projet de décision portant organisation du service du numérique

Contexte et objectifs

Le Comité Social d'Administration Centrale du 12 juin 2024 a discuté un projet de décision visant à adapter l'organisation du Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Les modifications clés incluent :

Création de la Fabrique Numérique : Pour diversifier les méthodes de travail et intégrer les méthodes agiles, un incubateur de start-up appelé "Fabrique Numérique" sera rattaché directement au chef du service du numérique. Cette structure accompagnera les services numériques innovants et les équipes dans leur transformation numérique.

Modernisation des applications logicielles : Un programme de réécriture des applications dans des technologies actuelles, abandonnant l'ancien cadre de développement Orion, sera lancé. Ce programme, prévu pour durer environ 5 ans, sera géré par une mission au sein du département ASN.

Renforcement de la cybersécurité : Une cellule de veille et de traitement des incidents de cybersécurité (CSIRT) sera créée, conformément aux préconisations de l'ANSSI.

Valorisation des données : Le rôle d'Administrateur ministériel des données, des algorithmes et des codes (AMDAC) sera attribué au chef du service du numérique. Le pilotage de cette mission sera assisté par le bureau de la stratégie, de l'urbanisation, du pilotage et des données (BSUPD).

Les effectifs nécessaires pour ces nouvelles structures incluent 5 ETP pour la Fabrique Numérique et 11 ETP pour la mission de modernisation des applications. La cellule de cybersécurité sera constituée de 8 ETP.

Mais aussi :

- Intégrer de nouvelles structures telles que des start-ups pour dynamiser le service.
- Répondre aux besoins croissants en matière de numérique.

Points discutés

Augmentation des effectifs : Nécessité de recruter davantage pour soutenir les ambitions du service.

Révision des classements de poste : Reconnaissance des postes et ajustements nécessaires pour mieux répondre aux attentes des agents.

Projets innovants : Mise en place de nouvelles méthodes de travail, telles que le mode « Produit » et des incubateurs pour résoudre des problèmes spécifiques.

Sécurité et réglementation : Attention particulière aux impacts réglementaires et à la protection des données, notamment en prévision des JOP.

Approbation

Unanimité du vote des OS, obtenue pour ce projet de réorganisation du service numérique.

Adaptation du RIALTO de l'administration centrale pendant la période des JOP

Contexte

Nécessité d'adapter le RIALTO pendant la période des Jeux Olympiques pour répondre aux exigences particulières de l'événement.

Discussions

Horaires de travail : Ajustement des horaires entre le 1^{er} juillet et le 9 septembre pour mieux correspondre aux besoins des agents mobilisés.

Heures supplémentaires et télétravail : Articulation entre heures supplémentaires et crédit/débit, avec garantie de respect des conditions de travail minimales.

Inclusion : Prise en compte spécifique des agents en situation de handicap dans les nouvelles modalités.

Approbation

Unanimité du vote des OS, obtenue pour ce projet d'adaptation du RIALTO.

Questions diverses

Frais de déplacement domicile-travail :

Problème signalé : Retards accumulés de trois mois dans le traitement de plusieurs dossiers.

Réponse : Engagement à résoudre ces retards rapidement.

Médecine du travail - Auzeville : Nouvelle arrivée : Un médecin du travail prendra fonction au 1^{er} septembre.

Contractuels :

Problème de délais : Délais de réponse trop longs pour les offres financières.

Solution : Réunion bimensuelle pour améliorer le processus de recrutement.

Révision de la grille de rémunération des contractuels : En cours, pour renforcer l'attractivité des postes.

CIA :

Mise en œuvre : Nécessité de récupérer les données des directions. Approche non uniforme et besoin d'une enveloppe budgétaire claire.

BCAB :

Recrutement : Processus en cours pour remplacer le chef de bureau intérimaire. Arrivée de nouveaux agents pour renforcer les équipes.

Situation actuelle : Amélioration notable des conditions de travail après des mois difficiles.

Flex office :

Déploiement : Pas de déploiement forcé. Expérimentation là où les équipes le souhaitent.

Intelligence Artificielle :

Nouveau projet : Intérêt pour l'utilisation de l'IA. Mission du CGAAER en cours pour explorer les possibilités.

Autres sujets :

Baromètre social et QVCT : Présentation des résultats le mois prochain, avec propositions pour améliorer les conditions de travail.

L'équipe FO Agriculture